



SOMMAIRE

Cérémonies de vœux
Page 1-2

Viticulture
Page 3

Visite du Ministre de l'Agriculture
et de l'Alimentation
Page 4

Valorisation de la filière bois
Page 5

Visite de la Ministre chargée
des Transports
Page 6

Cérémonie de la Légion
d'Honneur et de l'Ordre
National du Mérite / Emploi
Page 7

Commémoration du centenaire
de la Première Guerre Mondiale
Page 8

Brèves
Page 9

Service civique / Habiter mieux
Page 10

Portrait des services de l'État
Page 11

Édito



En ce début d'année 2018, au nom de tous les services de l'État de Saône-et-Loire, j'adresse à nouveau à chacune et chacun d'entre vous tous mes vœux de réussite et de bonheur pour l'année à venir.

Je vous souhaite à tous de mener à bien vos projets, professionnels ou personnels et d'accomplir ce qui vous tient à cœur.

En 2018, les services de l'État poursuivront leur engagement dans la mise en oeuvre des grandes politiques publiques en faveur de l'éducation, de la santé, de la cohésion sociale, du développement de l'emploi et du soutien aux infrastructures d'avenir et d'aménagement dans notre département rural.

Par ailleurs, nos gendarmes, nos policiers et nos pompiers, continueront d'assurer notre protection, au quotidien comme pour les grands rassemblements populaires de notre département.

Enfin, cette année, nous célébrerons le centenaire de la fin de la Première Guerre Mondiale. De nombreux événements seront organisés en Saône-et-Loire afin de commémorer la mémoire des combattants qui vécurent la guerre et qui firent le sacrifice de leur vie.

Bonne lecture !

Jérôme GUTTON

Vœux aux corps constitués

Jérôme Gutton, préfet de Saône-et-Loire et André Accary, président du Conseil départemental ont présenté leurs vœux le jeudi 11 janvier aux élus et forces vives du département venus nombreux à l'espace Duhesme à Mâcon.

Les sapeurs-pompiers ayant défilé sur les champs Élysées le 14 juillet 2017 ont été mis à l'honneur de même que les personnels du SAMU et les producteurs locaux de Saône-et-Loire.



Voeux aux agents

Le préfet de Saône-et-Loire a présenté ses voeux aux agents de la préfecture et des sous-préfectures de Saône-et-Loire le jeudi 18 janvier.



Voeux aux forces de sécurité

Le jeudi 6 janvier, le préfet a présenté ses voeux aux forces de sécurité du département : policiers, gendarmes, militaires, sapeurs-pompiers, associations de sécurité civile et intervenants départementaux de sécurité routière. Le préfet a salué le travail, et l'engagement au quotidien de ces hommes et femmes.

Le préfet est revenu sur le bilan de l'année écoulée en rappelant que 2017 avait été une année de mobilisation exceptionnelle des crédits alloués à l'amélioration de l'équipement et des conditions de travail d'équipe. Il a également fait part de ses priorités pour 2018 : sécurité routière, lutte contre l'immigration illégale, sécurité intérieure et lutte contre la radicalisation et le terrorisme.



Visite d'un domaine viticole

Le 5 décembre 2017, le préfet a rencontré les acteurs de la filière viticole en Sud Bourgogne.

Il s'est rendu à La Chapelle-de-Guinchay au domaine viticole Bel Avenir, chez Cécile, Laura et Alain Dardanelli, en compagnie de la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles.

Le préfet a pu échanger avec les professionnels notamment sur les difficultés administratives rencontrées et répondre à leurs questions.



Saint-Vincent Tournante



Lancée pour la première fois le 22 janvier 1934, la Saint-Vincent Tournante est une fête viticole de Bourgogne qui a su traverser les décennies.

Organisée tous les ans à la fin du mois de janvier, elle est accueillie chaque année par une appellation bourguignonne pour célébrer la vigne, le vin et les vignerons.

Les producteurs du Cru Saint-Véran ont été chargés d'organiser la 74^{ème} Saint-Vincent Tournante les 27 et 28 janvier 2018 dans le village de Prissé.

Il a fallu un an de préparation pour organiser la sécurité des 85 000 visiteurs avec un dispositif de sécurité particulièrement important :

- 200 gendarmes
- de nombreux policiers
- un PC sécurité déployé tout le week-end

Mme Christiane Barret, préfète de la région Bourgogne-Franche-Comté et de la Côte-d'Or était présente à cet événement.

Festivité et convivialité étaient au rendez-vous.



M. Stéphane Travert, Ministre chargé de l'Agriculture et de l'Alimentation en déplacement en Saône-et-Loire le 16 décembre 2017

Visite du GAEC (groupement agricole d'exploitation en commun) Comeau à Saint-Eusèbe



Rencontre avec les organisations professionnelles de la filière bovine



Concours de volailles fines "Les Glorieuses de Bresse". Marché de Louhans-Châteauneud. Accueilli par M. Georges Blanc, Président du comité interprofessionnel de la volaille de Bresse, et M. Jean-Paul Treboz, Président de la société d'agriculture de Louhans



Rencontre avec les élèves du lycée agricole de Bresse également présents au concours



M. Travert, aux côtés des gagnants du concours "Les Glorieuses de Bresse"



Remise du Vase de Sèvres offert par le Président de la République au gagnant du Grand prix d'honneur "Les Glorieuses de Bresse"



Valorisation de la filière bois



En Saône-et-Loire, l'accroissement biologique annuel de la forêt est de 1,7 millions de m³. La récolte annuelle moyenne est de 652 750 m³ sur la période 2011-2015.

Dans le département, la filière bois est à la pointe par le nombre d'entreprises, le nombre d'emplois, la qualité et l'innovation des produits.

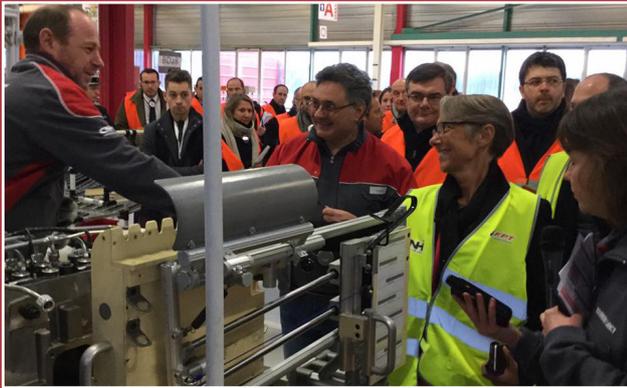


Jérôme Gutton, préfet de Saône-et-Loire, a visité l'entreprise "Bois Durable de Bourgogne" à Vendennes-lès-Charolles afin de valoriser la filière bois dans le département.

Mme Elisabeth Borne, Ministre chargée des transports en déplacement en Saône-et-Loire le 11 janvier 2018

Visite de Fiat Powertrain Technologies à Bourbon-Lancy, premier employeur privé du département, c'est un site emblématique du dynamisme de la filière du GNV (Gaz naturel véhicule) en France avec un rôle essentiel pour une mobilité propre.

L'entreprise fabrique des moteurs de traction diesel de grande puissance et emploie plus de 1300 salariés.



"Garden room" de l'usine Fiat Powertrain Technologies à Bourbon-Lancy.



Échange avec les industriels sur le développement de la filière Gaz naturel pour les véhicules à Bourbon-Lancy



Rencontre avec les élus du Département de Saône-et-Loire



Prises de parole de Mme Elisabeth Borne devant tous les salariés de l'entreprise



Visite des travaux de mise à 2x2 voies de la RCEA entre Paray-le-Monial et Charolles.



Cérémonie d'accueil des récipiendaires 2017 de la Légion d'Honneur et de l'Ordre National du Mérite

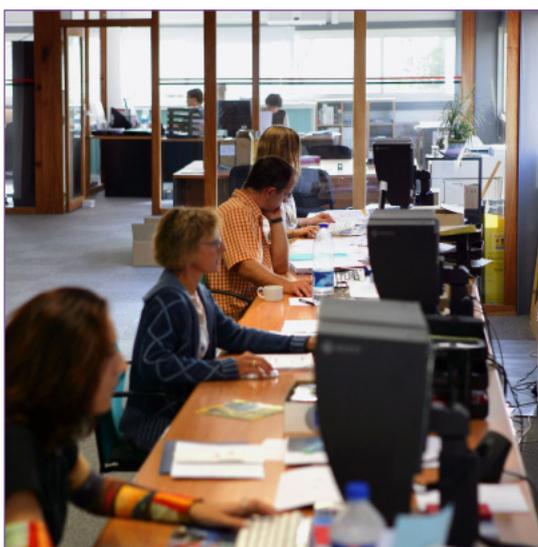
Le samedi 20 janvier, une cérémonie en l'honneur des membres de l'Ordre National de la Légion d'Honneur et ceux de l'Ordre National du Mérite nommés ou promus au cours de l'année de 2017 s'est tenue à la préfecture de Saône-et-Loire à Mâcon.

Elle a été organisée en coopération étroite avec les deux présidents des sections départementales des deux associations nationales de la Légion d'Honneur et l'Ordre national du Mérite, le général Cheminal et M. Farouze.

Cette manifestation annuelle fut l'occasion pour le préfet de rendre hommage aux mérites éminents et distingués des nouveaux récipiendaires du département et d'honorer des actions ou des comportements qui contribuent au rayonnement des valeurs de la République.



Emplois aidés



Le Gouvernement a souhaité mettre les demandeurs d'emplois au cœur du dispositif d'emplois aidés. Le contrat aidé s'insère désormais dans un véritable Parcours Emploi Compétence bénéficiant aux demandeurs d'emploi.

Dorénavant Pôle Emploi, CAP Emploi ou les Missions Locales devront sélectionner les employeurs au vu de leur capacité à proposer un poste permettant de développer des compétences, d'assurer un tutorat et de donner un accès à une formation au moins pré-qualifiante. L'accent sera donc mis sur la qualité du parcours par l'accompagnement et le développement des compétences.

Pour les employeurs du secteur non marchand, si les conditions d'accompagnement du parcours ne sont pas remplies, Pôle Emploi, les Missions Locales ou CAP Emploi pourront refuser de prescrire le contrat. Les associations et les collectivités

locales seront accompagnées dans cette démarche par un entretien tripartite entre les Missions Locales, le demandeur d'emploi et la structure qui se propose de conclure le contrat.

Les contrats seront conclus pour 12 mois, pour une durée hebdomadaire du travail de 20 heures. Le taux moyen de prise en charge par l'Etat est de 50 % du taux de SMIC brut. Pour un contrat de 20 heures par semaine, cette aide représente 428 euros par mois environ. La mise en place du Parcours Emploi Compétence s'inscrit dans le projet global d'une société de compétence voulu par le Gouvernement.

1918 - 2018

Centenaire de la Première Guerre Mondiale

En chiffres

- 52 mois** de combat
- 8 millions** de soldats mobilisés
- 1,4 millions** de morts
- 4,5 millions** de blessés (invalides, aveugles, gazés, amputés, handicapés)
- 680.000 veuves** de guerre
- 1 million** d'orphelins devenus pupilles de la Nation
- 10 millions** de chevaux tués quart nord-est de l'hexagone sinistré
- 10 départements** ravagés
- 800.000 maisons** détruites
- 4.303 communes** détruites
- 3 millions** d'hectares de terre impropres à l'agriculture

Sur le milliard d'obus tirés au cours de ce conflit, des dizaines de milliers non explosés sont toujours enfouies dans le sol et dans les eaux, contaminant encore aujourd'hui les endroits où ils gisent.

À l'échelle planétaire, cette guerre mondiale qui a vu s'affronter près de 80 nations, aura coûté la vie à près de 20 millions de personnes, sans parler du coût économique pour les pays belligérants qui sortent de ce conflit ruinés et endettés.

Afin d'accompagner les nombreux projets mémoriels, l'État a installé dès 2013 une mission du centenaire, s'appuyant dans chaque département par un comité départemental présidé par le Préfet et chargé d'identifier et d'accompagner les projets les plus pertinents.

En Saône-et-Loire, depuis son installation, le comité a reçu 36 dossiers. Au final, 22 ont bénéficié de la labellisation « centenaire », gage de leur qualité, leur offrant une meilleure visibilité et un éventuel accompagnement financier. Ainsi, pour l'année 2018, six projets labellisés se dérouleront sur Montceau-les-Mines, Le Creusot, Blanzay, Verdun sur le Doubs, Neuvy-Grandchamp et dans le Brionnais.

Par ailleurs, le département sera à l'honneur lors de la cérémonie d'inhumation du sergent Claude Fournier qui se déroulera à la nécropole de Fleury Devant Douaumont, le 21 février 2018 en présence de Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'Etat

auprès de la Ministre des Armées. Originaire de Colombier-en-Brionnais, le corps de ce soldat avait été retrouvé en mai 2015 lors des travaux de rénovation du Mémorial de Verdun. Une recherche par ADN, entreprise pour la première fois sur un poilu, a permis de l'identifier et de retrouver son petit-fils, demeurant à Cannes. Récemment, les spécialistes de la Gendarmerie nationale ont même réalisé la reconstitution faciale de ce poilu. On estime à environ 80.000 le nombre de soldats encore manquants, enfouis dans les forêts aux abords de Verdun.

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom FOURNIER
 Prénoms Claude
 Grade Sergent
 Corps 134^e Régiment d'Infanterie
 N° 214.229 au Corps. — Cl. 1900
 Matricule. 472 au Recrutement Macoy
 Mort pour la France le 4 Août 1916
 à devant Douaumont (Meuse)
 Genre de mort Toie à l'ennemi

Né le 27 Novembre 1880
 à Colombier en Brionnais Département Saône et Loire
 Arr^s municipal (p^r Paris et Lyon), }
 à défaut rue et N°.

Jugement rendu le _____
 par le Tribunal de _____
 acte ou jugement transcrit le 24 Octobre 1916
 à Colombier (Saône et Loire)
 N° du registre d'état civil. 365/150

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.



Exportation de bovins à l'étranger

Un cas de Fièvre catarrhale ovine de sérotype 4 a été confirmé le 6 novembre 2017 sur un veau provenant d'une exploitation de Haute-Savoie, près de Thonon-les-Bains. Il s'agissait de la première apparition de ce sérotype en France continentale (le sérotype 4 est néanmoins présent en Corse depuis de nombreuses années).



La fièvre catarrhale ovine (maladie de la langue bleue - FCO), est une maladie virale qui affecte les ruminants domestiques (ovins, bovins, caprins) et sauvages. Elle se manifeste par les symptômes suivants : fièvre, troubles respiratoires, salivations, oedème de la face, troubles de la reproduction... Cette maladie, strictement animale, n'affecte pas l'homme et n'a strictement aucune incidence sur la qualité des denrées (viande, lait, etc).

Le cas découvert en novembre a entraîné des mesures temporaires de restriction de la circulation des animaux, et la Saône-et-Loire a été incluse dans une zone réglementée limitant la commercialisation des animaux à l'intérieur du territoire national et à l'export.

A ce jour, les échanges commerciaux avec les différents pays ont pu reprendre après vaccination des animaux. Près de 3 000 bovins ont ainsi pu être commercialisés de la Saône-et-Loire vers l'Algérie notamment, après deux mois de suspension des exportations. Si la situation est donc en cours de normalisation du point de vue des mouvements commerciaux, elle entraîne néanmoins des coûts supplémentaires pour les éleveurs (vaccination et dépistage).

Semaine de l'industrie en Saône-et-Loire

L'édition 2018 de la Semaine de l'industrie se déroulera du 26 mars au 1er avril 2018.

Les organisateurs du département qui souhaitent participer sont invités à labelliser leurs événements jusqu'au lundi 12 mars 2018.



Pour être labellisé, un événement doit répondre aux 4 critères suivants :

- se dérouler entre le 26 mars et le 1er avril 2018 ;
- être ouvert au grand public et / ou aux jeunes et / ou aux demandeurs d'emploi ;
- avoir pour objectif d'informer ou de communiquer sur le thème de l'industrie ;
- être gratuit.

Photos d'inondation

Vous souhaitez contribuer à la mémoire collective sur les phénomènes d'inondations et de sécheresse ?

La direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement lance un appel à contributions pour récupérer des photos destinées à alimenter le site internet de l'Observatoire de l'Hydrologie de Bourgogne-Franche-Comté, afin d'améliorer la connaissance, l'anticipation et la gestion de tels événements.

Vous pouvez déposer vos photos de crues sur la page d'accueil, volet "Contribuer" du site www.hydrologie-fc.fr.



Photo : Mâcon - Janvier 2018

Sécurité routière

En Saône-et-Loire, vous pouvez aider à l'organisation d'actions pour lutter contre l'insécurité routière.

Si vous souhaitez donner de votre temps en devenant intervenant départemental de sécurité routière, les agents du service "Circulation et Sécurité routières" de la direction départementale des territoires sont à votre disposition pour toute question.

Contact : ddt-srtic@saone-et-loire.gouv.fr

**Vous avez entre 16 et 25 ans ?
Votre mission vous attend sur service-civique.gouv.fr**

Le Service Civique est d'abord une démarche de volontariat : le volontaire n'est ni un bénévole, ni un salarié ; la durée est de 6 à 12 mois, en continu, (8 mois en moyenne).

Il s'adresse à tous les jeunes de 16 à 25 ans (30 ans pour les jeunes porteurs de handicap), sans condition de diplôme ou de qualification. Il permet aux jeunes de s'engager au service d'une mission d'intérêt général, dans les domaines tels que la solidarité, le sport ou l'Education pour Tous...dans une démarche d'insertion sociale et professionnelle, mais la finalité première est d'enrichir son expérience civique et citoyenne.

Sur l'année 2017, 290 jeunes ont été ou sont encore en mission de Service civique sur le département.

Vous êtes intéressé ? Retrouvez les offres du département de Saône-et-Loire [ici](#) :

<http://www.service-civique.gouv.fr/>



Le dispositif "Habiter mieux" en Saône-et-Loire



« J'avais besoin de travaux pour être mieux chez moi... mais pas beaucoup de moyens !
J'ai trouvé ma solution sur : monprojet.anah.gouv.fr »

Depuis le 1er janvier 2018, l'Agence nationale de l'habitat (Anah) propose un service en ligne aux propriétaires occupants leur logement afin de faire leur demande d'aide. Avec le dispositif Habiter Mieux, cette agence accompagne et subventionne les particuliers dans leurs projets de travaux de rénovation énergétique.

Habiter Mieux permet aux ménages d'avoir un accompagnement personnalisé réalisé par un organisme indépendant compétent. Une personne se déplace chez le ménage pour :

- réaliser un diagnostic global et une évaluation thermique du logement,
- élaborer avec le ménage le projet de travaux,
- aider au montage du dossier de financement et à la recherche d'entreprises,
- suivre le bon déroulement des travaux.

Habiter Mieux, c'est aussi une aide financière de 35 % ou 50 % du montant total des travaux HT. (plafonnée à 7 000 € ou 10 000 € maximum en fonction des ressources du ménage).

A cette aide s'ajoute une prime équivalent à 10 % du montant total des travaux HT (plafonnée à 1 600 € ou 2 000 € en fonction des ressources.)

D'autres aides financières peuvent être mobilisées en fonction des partenariats locaux (collectivités locales, caisses de retraite, organismes sociaux, prêt sans intérêt...).

En 2017, ce sont ainsi 501 dossiers qui ont été financés par l'Anah en Saône-et-Loire pour 5 311 704 € d'aides attribuées.

La Direction Départementale des Territoires (DDT) est la délégation locale de l'Anah en Saône-et-Loire et traite à ce titre l'ensemble des dossiers de demandes d'aide.

Le portrait des services de l'État dans le département

Marc COMAIRAS



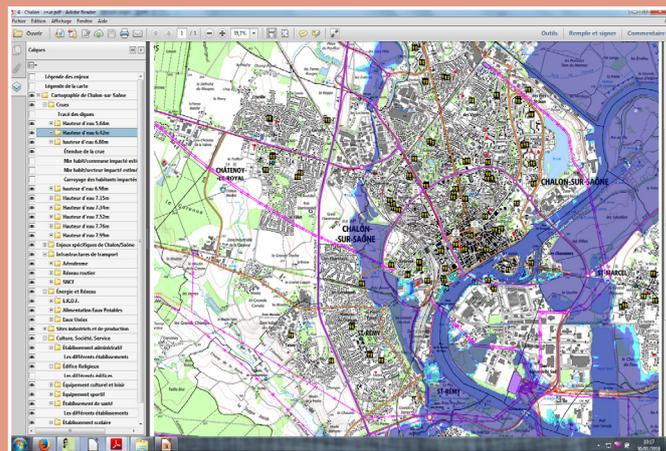
Référent
départemental
inondations

La mission de référent départemental inondation a été créée en 2011. Marc Comairas est le référent départemental inondation au sein du service Environnement de la direction départementale des territoires de Saône-et-Loire.

Afin d'anticiper une éventuelle période de crise, il capitalise toutes les informations nécessaires à la gestion de crise et contribue à la préparation d'exercices de gestion de crise.

En période de crise, il apporte un appui technique au préfet en interprétant les données hydrologiques des services de prévision des crues et effectue une traduction en termes d'enjeux territoriaux et de conséquences à attendre.

Après l'événement majeur, il capitalise les informations sur l'inondation pour pouvoir ensuite les exploiter afin d'améliorer les outils d'anticipation et de gestion de crise.



Plan de prévention du risque inondation (PPRI) : révisions en cours sur la Loire et la confluence Saône-Doubs.

En tant que responsable de l'unité "prévention des risques" de la DDT de Saône-et-Loire, le référent inondation mène actuellement, avec son équipe, la révision des plans de prévention des risques d'inondation de 11 communes autour de Verdun-sur-le-Doubs (rivières Saône et Doubs) ainsi que de 6 communes de l'agglomération de Digoin (rivière Loire).

Institué par la loi du 2 février 1995, le plan de prévention des risques d'inondation est un document spécifique de prévention qui, une fois approuvé par arrêté préfectoral, génère une servitude d'utilité publique opposable aux tiers. Il doit alors être annexé au plan local d'urbanisme.

Il vise notamment à préserver les zones d'expansion des crues, hors des secteurs urbanisés, et à assurer un contrôle strict de l'urbanisation, pour éviter, localement, d'augmenter le nombre de personnes et de biens exposés aux inondations.

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE L'ÉTAT EN SAÔNE-ET-LOIRE

Facebook & Twitter



La préfecture
de Saône-et-Loire
sur FACEBOOK
@Prefet71



La préfecture
de Saône-et-Loire
sur TWITTER
@Prefet71

www.saone-et-loire.gouv.fr